Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1984)

**Heft:** 752

Rubrik: En bref

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIALISTES

# Nouveau départ

Depuis le congrès tout à fait extraordinaire mis sur pied en février 1984, le Parti socialiste suisse (PSS) flottait entre l'oubli un peu forcé de la majorité de ses membres et dirigeants et la rancune tenace des «mauvais vainqueurs» du débat sur la participation au Conseil fédéral. Voilà neuf mois que le PSS n'en finissait plus de sursauter à l'éclatement de toutes sortes de «bombes», déposées le plus souvent par les socialistes eux-mêmes. Et l'affaire du demi-million de solde débiteur auprès de la Confédération qui a fait la «une» des journaux en septembre, n'avait pas manqué d'envenimer encore les choses.

Bref, ce grand parti, aussi peu arrogant et sûr de lui fût-il, devait se retrouver et se ressaisir. C'était l'objet du congrès tenu le week-end dernier à Saint-Gall. Mission de rassemblement et de consolidation remplie. Passons sur le plébiscite d'Helmut Hubacher, désormais investi d'une nouvelle légitimité à usage interne — sinon vis-à-vis des autres «vedettes» de la politique suisse, souvent moins habiles à défrayer la chronique. Passons aussi sur la division-spectacle au chapitre des chars Leopard, qui a pourtant clarifié les fronts en vue de très prochaines échéances parlementaires.

Demeure tout le corps de ce congrès de Saint-Gall, dont la presse a donné un écho feutré, à peine allusif.

La définition, sous forme de dix thèses élaborées par le comité central, d'une politique concrète en matière de protection de l'environnement et de transports. Habile et intelligente manière de résorber les très sérieuses velléités de lancer une initiative populaire sur ce thème, comme souhaité l'an dernier par le congrès «électoral» de septembre. Et aussi, en contrepoint, la réaffimation incontestée des priorités socialistes en matière d'assurances sociales: protection de la maternité et assurancemaladie.

Le début d'un processus qui promet de se dérouler sur plusieurs congrès ordinaires: la révision des statuts. La question de l'organisation des femmes au sein du PSS a été réglée: décisions attendues dans l'ensemble, puisque les propositions allaient dans le sens d'une ouverture aux diverses formes de participation des femmes au sein des sections «mixtes», dans les groupes féminins ou, comme à Berne, par la création de sections-femmes. Avec un zeste de bureaucratie ajouté par les féministes qui s'opposent aux «structures parallèles», afin de gêner le fonctionnement de ces dernières... qui en ont vu d'autres.

Autre affaire d'importance: la reconnaissance statutaire de nouvelles formes d'associations internes au PSS, basées sur une préoccupation «spécialisée» des militants ou sympathisants. L'avenir dira si ces communautés d'action s'en tiendront là, ou évolueront dans le sens de groupes idéologiques, à la limite dans le sens des courants à la française. A noter que les groupements socialistes d'entreprises et de «branches» ne verront pas le jour, par égard, bien sûr, pour les syndicats de salariés — on en restera donc au groupe de fonctionnaires fédéraux socialistes, seule organisation corporatiste au sein du PSS (un symbole?).

Quant aux questions relatives au groupe socialiste à l'Assemblée fédérale et au mode de désignation des candidats à l'Exécutif, elles sont — provisoirement sans doute — réglées par un armistice à peine négocié. Affaire à suivre, malheureusement.

Mais dans l'ambiance des retrouvailles, cette manière de différer un problème non résolu (et peut-être insoluble) n'a choqué personne. A Saint-Gall, les délégués étaient venus d'abord pour se retrouver, non pour écouter les diviseurs et autres empêcheurs de parler en rond.

Et puis il y eut Gorz, un grand moment. Nous y reviendrons.

#### **EN BREF**

A la fin d'octobre, les électeurs de Spiez, au bord du lac de Thoune, ont élu leurs magistrats communaux. Pour la «Municipalité» de 9 membres, élus à la proportionnelle, les deux femmes déjà en fonction ont reçu le renfort de deux nouvelles élues. Au total cela fait ainsi quatre femmes sur neuf dans cet Exécutif, chacune élue sur une liste différente, si bien que les quatre partis locaux ont une représentante. C'est probablement un des rares cas, en Suisse, où les femmes sont si proches de la majorité.

\* \* \*

Il faudrait s'entendre! On connaît le combat mené par certains partis contre l'imposition de la valeur locative des locaux habités par leur propriétaire. On peut légitimement se demander quelle est la valeur de l'argumentation diffusée à l'appui de cette lutte qui fait boule de neige dans la Suisse entière, dès lors que sont prises au sérieux les déclarations récentes d'un promoteur, peu suspect de vouloir voler au secours des partisans de ladite imposition, enregistrées par la «Handelszeitung» (18.10.). Où il est démontré qu'une maison familiale permet de réaliser de substantielles économies d'impôts. Plus précisément, dans l'exemple décortiqué: environ 342 francs par mois.

Les politiciens ne sont pas seuls à construire l'Europe. C'est ainsi qu'il existe une Fédération européenne des amicales nationales des chefs de gare (FEANCG). La section suisse a son siège à Muttenz.